

espèces, principalement le castor et le rat musqué, se capturent encore dans les régions habitées; cependant une bonne partie de la faune a reculé à mesure que la colonisation avançait, de sorte qu'aujourd'hui les principales zones de piégeage se situent dans les parties septentrionales des provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La réglementation établie par les gouvernements provinciaux et, pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, a contribué pour beaucoup à la conservation des animaux à fourrure. Les mesures comprennent la limitation des périodes de piégeage et, quand il le faut, l'interdiction complète pour un certain temps afin de protéger les espèces rares. De plus, maintes régions productives sont assujetties à un régime d'enregistrement des sentiers de piégeage en vertu duquel chaque trappeur se voit assigner une zone en permanence. Ce régime rend le trappeur responsable de la conservation des animaux à fourrure dans sa propre zone et l'encourage à pratiquer un piégeage moins intensif des espèces qui menacent de se faire rares. Avant l'institution du régime d'enregistrement, la concurrence entre trappeurs dans une même zone entraînait souvent l'épuisement des ressources.

D'après les données que le Bureau fédéral de la statistique recueille depuis 1919, les quantités de castor, de lynx et de loutre capturées en 1962-1963 ont atteint un sommet sans précédent et les quantités de pécan et de martre ont dépassé la moyenne. Par contre, la prise de renard blanc a été la plus faible parce qu'en 1962 cette espèce en était, dans tout l'Arctique, au creux de son cycle quadriennal.

La valeur totale des fourrures sauvages capturées en 1962-1963 a dépassé de 17.5 p. 100 le chiffre de la saison précédente, par suite d'une plus forte capture dans le cas de plusieurs espèces et à une avance assez générale du prix des peaux. Toutefois, les prix de la plupart des principales espèces étaient encore bien inférieurs à ce qu'ils étaient lorsqu'on a commencé d'enregistrer les captures en 1919; par conséquent, les recettes des entreprises de piégeage n'ont pas été suffisantes ces dernières années pour que les trappeurs continuent d'exercer leur métier à plein temps. En certaines régions, où les trappeurs peuvent trouver un emploi rémunérateur à plein temps ou à temps partiel, ils s'occupent de piégeage les fins de semaine et les jours où ils ne sont pas de service; d'autres ont délaissé le piégeage complètement. Toutefois, dans les régions septentrionales, le piégeage joue encore un rôle de premier plan pour les Indiens et les Esquimaux, en leur fournissant un moyen de subsistance autonome.

**Élevage des animaux à fourrure.**—*Élevage du renard.*—L'élevage des animaux à fourrure a débuté au Canada vers 1890, par l'élevage du renard noir et du renard argenté dans des fermes de l'Île-du-Prince-Édouard. Par la suite, ces fourrures ont acquis la faveur mondiale, puis ont graduellement perdu leur popularité jusqu'au point où, vers 1950, les prix obtenus étaient inférieurs aux frais de production. En 1962, les fermes canadiennes ont produit 1,647 peaux de renard, dans la valeur moyenne s'est établie à \$10 pièce. Même si, ces dernières années, toutes les espèces de fourrure de renard ont servi à la confection de collets et de garnitures, rien ne laisse prévoir un retour au port du renard argenté sous la forme d'étoles, de jaquettes et de manteaux longs autrefois de mode.

*Élevage du vison.*—L'élevage du vison a débuté au Canada vers 1910; depuis, il est devenu de beaucoup le plus important secteur de l'élevage des fourrures. En 1962, 1,503 fermes canadiennes ont produit 1,308,281 peaux de vison, soit 99.1 p. 100 de la valeur de la production globale des fermes d'élevage. Toutes les provinces sont productrices, les principales, par ordre d'importance, étant l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Alberta. Les chiffres suivants indiquent l'expansion de cette industrie depuis 1935:

Année	Peaux		Recettes moyennes	Année	Peaux		Recettes moyennes
	nombre				nombre		
		\$			\$		
1935.....	30,558	10.58	1955.....	786,760	20.07		
1940.....	229,202	9.64	1960.....	1,204,077	14.03		
1945.....	255,968	21.51	1961.....	1,269,050	14.50		
1950.....	589,352	17.08	1962.....	1,308,281	15.12		